

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing:

Trois mois... 9 fr.
Six mois... 18 fr.
Un an... 35 fr.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

DIRECTEUR-GÉRANT: J. MATHIEUX

Le Nord de la France:

Trois mois... 12 fr.
Six mois... 24 fr.
Un an... 48 fr.

Antennes: 15 centimes la ligne.
Réclames: 25 centimes.
On traite à forfait.

A partir du 1er avril, les prix d'abonnement au Journal de Roubaix, seront établis ainsi qu'il suit:

Trois mois... 9 fr.
Six mois... 18 fr.
Un an... 35 fr.

Dès aujourd'hui, le prix du numéro est fixé à 10 centimes.

ROUBAIX, 30 MARS 1871

Voir aux dernières nouvelles.

BULLETIN QUOTIDIEN

C'est toujours de Paris qu'il nous faut chaque soir entretenir nos lecteurs. Nous sommes bien informés en disant que la Commission (c'est décidément son nom officiel) délibérera à huis-clos.

Le Journal Officiel ne contient pas en effet le compte-rendu de la séance d'installation; il se borne à dire que la Commune a décrété que la garde nationale et le comité central ont bien mérité de la patrie. On assure que cette première séance a été assez agitée. On ne se serait pas attendu sur la question d'incompatibilité entre les fonctions de membre de la commune et le mandat de député; MM. Tirard, Delescluze, Bazoux et autres députés refusent de proclamer l'incompatibilité, mais ils seront probablement en minorité. MM. Tirard et Delescluze ont donné leur démission de membres de la Commune pendant que M. Clémenceau donnait à Versailles sa démission de député. Le bruit courait depuis huit jours que M. Flourens était, lui aussi, en disgrâce, on le disait même arrêté; ce doit être une erreur, car l'Officiel de Paris publie un ordre du jour à la 20e légion signé par le général Flourens. Il est donc libre... à moins qu'il n'ait été arrêté depuis la publication de cet ordre du jour.

On dit que les membres de la Commune de Paris touchent un traitement de 10 fr. par jour ou plutôt de 300 fr. par mois. On sait que ce chiffre de 300 fr. avait été fixé par M. Fer y, comme l'indemnité provisoire à allouer aux maires et adjoints de Paris pendant le siège.

La situation matérielle de la ville qui fut la capitale de la France est toujours aussi mauvaise. Les barricades de l'Hôtel-de-ville n'ont pas été enlevées, quoiqu'en disent certains journaux, et la circulation y est toujours très-difficile.

Le travail ne reprend nulle part. Les grands établissements de raffineries Say, Lebaudy frères et Cie, qui ont voulu rappeler leurs ouvriers, n'ont pu le faire qu'en accordant à certaines conditions imposées par le Comité. La première c'est que les ouvriers aient le droit d'apporter leurs armes et de les placer en faisceaux dans les dépendances des usines pour pouvoir en cas d'alerte, répondre à l'appel du Comité central; la seconde, c'est que les produits fabriqués par les raffineries ne pourraient sortir de Paris sans l'ordre du Comité et seraient réservés de préférence à la consommation locale.

Le Figaro a reparu. A Versailles, on est toujours dans la période du silence. La commission des quinze, impatiente d'agir, a plusieurs fois provoqué M. Thiers à des explications. M. Thiers est resté muet, et lundi soir, il a demandé 48 heures de répit, 48 heures de confiance. Ce délai a expiré hier, mais il est probable que les explications attendues n'auront lieu qu'aujourd'hui, j'espère. Il paraît que la situation est envisagée par M. Thiers comme meilleure. Non-seulement on a déjà sous la main les forces nécessaires au cas où il faudrait agir, mais surtout, on espère qu'il ne sera pas besoin d'en venir à la force.

Dans sa séance d'hier, l'Assemblée a discuté le projet de loi sur le rétablissement des Conseils généraux. (Voir le compte-rendu.)

De Berlin nous ne recevons rien qui puisse faire croire à une intervention immédiate des forces allemandes dans l'insurrection de Paris. Nous avons seulement sous les yeux l'article de la Gazette de Silésie que le télégraphe nous a signalé hier; il vaut la peine qu'on y revienne.

Provisoirement, dit cette feuille, l'Allemagne peut encore attendre la solution de la crise en simple spectateur. Elle sait qu'elle peut, quand elle le veut, occuper Paris, et elle possède en France des cautions telles que le paiement de sa créance est assuré. — Seulement, ajoute cette feuille, il va de soi que cette attente ne peut se prolonger indéfiniment; loin de nous apporter des rentes, elle nous coûte fort cher, et la prolongation de l'état de choses actuel finirait à la longue à ne plus nous laisser en présence que d'un débiteur insolvable. — La Gazette en conclut que si, d'ici à une date assez rapprochée, aucune issue certaine à la crise ne se révèle, l'Allemagne devra bien se décider à déclarer à ces messieurs de Versailles qu'elle ne les considère plus comme capables de gouverner la France et de se mettre en devoir de doter le pays d'un autre gouvernement. Dans cette éventualité,

continue-t-elle, il sera nécessaire de s'assurer la possession de gages plus valeureux encore et plus sûrs que ceux qu'on détient en ce moment — et nous ne voyons guère que l'occupation militaire de Paris qui, alors, serait de nature à nous donner nos apaisements.

Le départ de Pie IX, annoncé par un telegramme italien, n'est pas confirmé; la Décentralisation de Lyon, a des lettres de Rome du 23 qui lui permettent même de nier le fait.

En Angleterre, le parti libéral s'émeut non sans raison de la conduite du prince de Galles. Le prince héritier, qui a donné déjà de nombreux sujets de scandale, occupe maintenant ses loisirs au jeu. Il reste jusqu'à l'aube assis à une table de whist, et le peuple de Londres a appris non sans étonnement, avant hier, que le prince de Galles avait gagné 50,000 fr. dans la nuit. « Quand on se destine à gouverner les hommes, dit la Vérité, ne devrait-on pas commencer par savoir se gouverner soi-même? »

Ivres de vin et de sang

Sans doute, ils sont misérables, criminels, infâmes, ces hommes sans nom qui promènent dans Paris, depuis une semaine, le meurtre, l'assassinat, l'atrocité.

Mais, ils ne sont tout cela que parce qu'ils sont ivres: ivres du matin au soir et du soir au matin.

L'ivresse du sang après celle de l'alcool: c'est logique; cela s'enchaîne comme cause et effet.

L'évangile raconte que Jésus débuta dans son divin apostolat en changeant l'eau en vin aux noces de Cana.

Si, dans sa toute puissance miséricordieuse, Dieu voulait faire un prodige, pour délivrer Paris, dans les quarante-huit heures, sans qu'il fût nécessaire de tirer un coup de canon ou de fusil, il suffirait que les alcooliques, qui se trouvent dans les 30,000 débits de vins, liqueurs, cafés, etc., qui couvrent la grande ville comme une lèpre hideuse, fussent changés en eau.

Cessez d'abreuver la tourbe émeutière, elle cesse d'être à craindre; à jeun elle est naturellement lâche: l'eau-de-vie seule lui communique une sorte d'excitation momentanée, qui lui fait voir rouge. La sobriété seule est capable de susciter des héros, même dans les régions les plus humbles de la société; par contre, l'ivresse transforme en brute l'homme qui s'y livre, fût-il né et habitué dans un palais.

Les hommes qui se sont emparés de l'Hôtel-de-ville de Paris, se sont hâtés, dit-on, d'y faire entrer à leur suite de nombreuses pièces... de canon? point; mais de vin et d'eau-de-vie. Tant que ces munitions dureront, ils croient pouvoir compter sur leur propre courage et sur celui de leurs sicaires. Après... au petit bonheur!

On crie dans les rues de Paris: vive l'ordre et l'on va se faire fusiller pacifiquement aux abords de la place Vendôme, par des drôles qui n'ont jamais su montrer aux Prussiens que leur dos. Vive l'ordre! soit; mais on n'aura l'ordre à Paris que lorsqu'on en aura extirpé l'ivrognerie.

C'est chez les marchands de vins que se recrutent les soldats de la révolution; ça toujours été ainsi dans le passé, ce sera toujours ainsi dans l'avenir.

Aveugle qui ne le voit pas! Criminel qui, le voyant, ne cherche pas le moyen de cautériser, fût-ce par le fer et par le feu, cette plaie gangreneuse!

M. de Marcère, député du Nord, nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur, Les événements sont tellement graves que nous ne saurions trop nous mettre en communication avec le pays. Il est plus que jamais nécessaire, en effet, que le lien qui nous unit à lui se fortifie, puisque des factieux méconnaissent les droits des électeurs en refusant de se soumettre à la souveraineté nationale, dont les députés élus sont des organes.

Par quelle suite de circonstances la situation est arrivée à l'état de crise extrême où elle est, il serait trop long et il est inutile de le rappeler. Une poignée d'hommes sans nom et sans honneur, sortis on ne sait d'où, est parvenue, par son audace, à mettre la main sur une grande ville, qui s'enorgueillissait naguères d'être l'œuvre accomplie de la civilisation matérielle, le foyer des lumières, le centre de nos gloires et comme le résumé de notre histoire.

Comment cela a-t-il pu se faire? Quel état de prostration morale, quelle per-

version de l'esprit public ont pu permettre de tenter et de faire réussir une telle entreprise? Le temps n'est pas venu de le rechercher. Le fait lui-même est assez douloureux; et il suffit de le constater, sans chercher à se convaincre qu'étant imaginé par des rebelles, il devait facilement se consommer.

Ce fait, Monsieur le Rédacteur, constitue la plus honteuse des usurpations et l'attentat le plus funeste dirigé contre la patrie: c'est le démembrement à l'intérieur opéré cette fois par des mains françaises. Un comité insurrectionnel, composé d'éléments divers dont la genèse politique est ténébreuse, dont les projets restent dans un vague effrayant, se constitue au centre de Paris, et élève son drapeau contre l'autorité souveraine de la France elle-même. Cela a pu se voir déjà; et, pourtant, jamais une telle révolution n'avait été tentée par des mains aussi viles ni par d'aussi obscurs rebelles.

Mais ce qui, tout à la fois, est un sujet d'étonnement et rend la situation plus grave, c'est qu'une fraction de la population saine de Paris et plusieurs organes de la presse ont vu sans indignation cet attentat se commettre, et admis, dans une certaine mesure, la justice des prétendus griefs par lesquels on a voulu l'expliquer et le justifier. On a dit que l'Assemblée nationale nourrit des desseins contre le gouvernement établi et contre les franchises municipales de Paris. Tout cela est faux; et le danger de détruire par des attaques irréfléchies l'autorité de l'Assemblée nationale, doit ouvrir aujourd'hui les yeux de tous les bons citoyens.

Il règne, je vous l'affirme, dans cette Assemblée, un grand esprit de patriotisme. Le programme de M. Thiers, qui consistait à penser d'abord nos plaies avant de constituer définitivement le pays avec la forme du gouvernement qui lui conviendrait le mieux, est adopté par tout le monde. Ne fallait-il pas replacer tout en ordre, armée, administration, commerce, industrie, travail; remettre la France en état de supporter les charges écrasantes de la guerre; nous affranchir au plus vite de la présence de l'étranger; relever notre crédit; en un mot, affermir la paix en remplissant les dures conditions qui nous l'assurent, et la rendre féconde en donnant aux forces vives du pays tout leur essor? C'était là le but que devait se proposer un corps politique sensé, décidé à faire passer les intérêts généraux de la patrie avant les questions de parti et les discussions spéculatives de la politique. Plus tard, lorsque le pays aurait été rassuré sur sa sécurité et sur ses intérêts les plus immédiats, l'Assemblée, s'inspirant de la volonté de la nation, éclairée par l'expérience qui aurait été faite, aurait fondé les institutions destinées à garantir nos libertés et la marche régulière de la vie sociale.

Ces intentions ont été méconnues par beaucoup d'hommes qui paraissent avoir oublié bien vite les leçons de notre histoire et la présence odieuse de l'étranger sur notre sol. Ils ont, sans le vouloir sans doute, fourni des prétextes dont des scélérats se sont emparés pour consommer la ruine de la patrie.

Cet abominable forfait commis contre la France en présence de l'ennemi qui l'opprime encore, était bien fait pour soulever toutes les passions des âmes éprises de l'amour du pays. Mais le sentiment des grands devoirs qui s'imposent à une assemblée souveraine a été le plus fort: il n'est pas permis à ceux qui ont en mains les destinées nationales de se laisser aller aux mouvements les plus légitimes du cœur.

L'Assemblée s'est montrée patiente dans sa force. Elle a épuisé tous les moyens qui se présentaient à elle de faire rentrer dans le devoir, non les hommes du comité insurrectionnel — envers ceux-là toute transaction eût été duperie et trahison — mais la population égarée de cette grande ville qui sera toujours chère à la France, comme la plus humble de nos communes. Nous nous sommes souvenus qu'en face de soulèvements non moins terribles, des rois de France, comme Henri IV, de grands ministres comme Mazarin, ont conduit la politique non en théoriciens inexorables, mais en hommes sensés qui traitent avec des hommes. Nous avons cru ainsi remplir un devoir; mais nous n'avons rien abdiqué des droits que nos électeurs nous ont confiés. Nous n'oublierons jamais que la souveraineté nationale, l'unité de la patrie, le maintien des lois et des grands principes sociaux sont entre nos mains. Mais pour la faire prévaloir définitivement le droit, pour dominer les passions surexcitées de citoyens aveuglés, pour renverser le pouvoir usurpé par des

factieux, nous avons besoin de l'appui de l'opinion publique. C'est là, monsieur le rédacteur, que commence votre tâche. Eclairer la raison générale; relever l'esprit public affaissé sous tant d'événements étranges et terribles; raffermir les idées d'ordre et d'autorité si ébranlées de nos jours, telle est l'œuvre patriotique à laquelle tous les bons citoyens se doivent, et pour mon compte, permettez-moi de faire appel à la presse, dont la mission s'agrandit avec les services qu'elle peut rendre.

Les actes de l'Assemblée, les déclarations du gouvernement auxquelles elle a adhéré, ne laissent plus de place aux insinuations perfides des ambitieux qui, sous couleur de politique, poursuivent un but personnel, ni aux préoccupations plus légitimes des hommes de parti sincères. Si le suffrage universel, si la souveraineté nationale, ces deux bases du droit public des Français, ne sont plus ni revendiqués ni défendus par eux, c'est l'anarchie érigée en nouveau principe de gouvernement. Si l'unité de la France se trouve atteinte et pulvérisée sous prétexte de fédération des communes, c'est le moyen-âge qui recommence, sans les grandes forces morales qui avaient pu en faire sortir une patrie grande et glorieuse; si, par l'irrésolution ou par l'indifférence des citoyens, le pays se laisse entraîner encore une fois vers des expédients qui ne sauvent rien, et n'auraient que l'avantage de précipiter son agonie, sans grandes souffrances: si enfin la France tout entière ne s'unit pas en ce moment autour de son propre drapeau, et délaisse les représentants qu'elle a chargés de ses destinées, il faudra perdre toute espérance. Cela ne se peut pas, cela ne saurait être. Dieu n'a pas abandonné la France à ce point, et, dès que les hommes qui, soit dans la presse, soit dans le monde, ont charge de l'opinion publique le voudront, les Français se souviendront des devoirs que leur imposent les traditions de leurs pères et le souci de l'avenir de leurs enfants.

DE MARCÈRE, Conseiller à la cour de Douai, Député du Nord. Versailles, 27 mars 1871.

REVUE DE LA PRESSE

Sous le titre: 1789-1871 à Versailles, M. Poujoulat publie dans l'Union un article qui se termine ainsi:

Paris peut s'apercevoir que sa prépotence est en baisse; il a chassé, le 18 mars, le gouvernement légal, et s'est trouvé solitaire dans son triomphe. La domination nouvelle n'a pas passé la barrière. Depuis que Paris expulse les gouvernements, c'est la première fois qu'il ne parvient pas à faire accepter ses décisions par la province. C'est son premier échec, ce ne sera pas son dernier. La France ne veut plus que sa capitale lui mette le pied sur la gorge. Ajoutons qu'il serait temps que la grande cité ne se laissât pas mener et opprimer par une portion de ses habitants. Mais l'accumulation de certains éléments dans Paris tient à une mauvaise organisation qui devra faire place à des combinaisons intelligentes et préservatrices. Les remèdes conciliateurs dont l'emploi est décrié ne nous paraissent pas de nature à guérir un mal aussi profond.

Le drame, à la fois sanglant et ridicule, qui se déroule sous nos yeux, ne saurait être que de courte durée; mais quand la Fédération républicaine de la garde nationale aura disparu de la scène, l'œuvre révolutionnaire n'en persistera pas moins, le communisme ne sera pas étouffé, et le fléau de la guerre civile ne sera pas conjuré. Louis XVI, en quittant Versailles, le 6 octobre, vint se mettre à la disposition de Paris; il en serait de même de l'Assemblée. A un moment donné, elle aura à se défendre contre celle de l'enthousiasme qui serait l'hypocrisie de la révolution. La France demande à l'Assemblée de rester ferme; elle est derrière elle et la défendra résolument contre les factieux. L'Assemblée, expression libre et régulière de la volonté du pays, est la grande citadelle de l'ordre; on peut tout par elle, on ne peut rien sans elle.

Voici les appréciations du Temps sur le résultat des élections de dimanche:

Certes, nous n'avons pas applaudi à l'œuvre violente du comité. Certes nous avons, dès le début, entrevu l'immense péril qu'un mouvement révolutionnaire pouvait faire courir à Paris, à demi bloqué par les Prussiens, maîtres de la moitié de nos forts. Tout aussi bien avons-nous condamné et les actes violents et arbitraires du comité, et son langage trop souvent limité de celui des hommes de décembre. Nous n'avons jamais oublié, enfin, que l'Assemblée de Versailles représentait seule, en ce moment, l'unité française et la volonté nationale.

Mais nous n'avons pas eu le loisir, et la population parisienne n'a pas eu plus que nous le loisir de discuter longuement sur des

procédés gouvernementaux, ni sur des questions de forme ou de procédure politique. La question qui s'est posée immédiatement posée dans Paris a été celle-ci: Aurons-nous ou n'aurons-nous pas des journées de juin? En présence de cette alternative terrible, le sentiment à peu près unanime de tous les partis s'est prononcé avec beaucoup de force pour la paix des rues, la paix à tout prix; si l'on veut, et contre l'effusion du sang. D'un côté, c'est trop évident, on aurait pu pousser plus loin la conciliation, et l'autorité même de la nouvelle commune y eût gagné beaucoup. Mais, parce que l'obstination des uns était extrême, fallait-il que la résistance des autres fût intraitable? Aucun esprit raisonnable ne l'a désiré, et, de là, l'accord du comité avec les maires, les adjoints et les députés de Paris.

Que faisait d'ailleurs l'Assemblée? Quand elle n'injurait pas la ville dépossédée par elle, elle refusait de régler d'urgence une question dont dépendait la paix des rues. En apparence, sinon en fait, elle abandonnait Paris à lui-même et semblait attendre, on ne sait d'où, la solution du problème qu'elle n'osait pas aborder.

Que pouvaient donc faire Paris et ses représentants légitimes? Se montrer plus soucieux des prérogatives de l'Assemblée que du maintien de la paix publique? Verser son sang pour maintenir des débats que l'Assemblée ne savait pas faire valoir, qu'elle abdiquait en quelque sorte?

C'est été se montrer plus royaliste que le Roi, et une Chambre qui n'a jamais parlé de Paris qu'avec colère ou avec dédain, ne pouvait attendre de lui ce degré d'abdication. Paris ne l'a pas eu.

Nous constatons le fait sans l'apprécier, et surtout sans nous dissimuler aucune des complications, aucun des dangers qu'il peut faire naître. Mais, avant tout, il ne faut pas se payer d'illusions, et il faut qu'on comprenne que le vote, dont les résultats vont être connus, n'a pas pour conséquence le triomphe de telle ou telle faction politique, mais l'affirmation, par les électeurs, de l'unité parisienne en face de la province, ou, pour mieux dire, en face des campagnes lointaines et exclusivement maîtresses des destinées de la France.

Nous souhaitons ardemment qu'une transaction soit possible, et que la guerre puisse être évitée au dehors comme elle l'a été dans l'enceinte de la cité.

Le Siècle dit de son côté:

« Le faubourg Saint-Honoré, le faubourg Saint-Germain, Passy et Auteuil, se sont abstenus presque en masse. Nous n'avons pu vérifier encore les résultats; mais il nous paraît probable que, dans ces quartiers, bien peu de candidats ont obtenu le minimum obligatoire de voix pour la validité du vote, c'est-à-dire le huitième du nombre des électeurs inscrits.

Par contre, les quartiers excentriques, ceux de la rive droite surtout, Montmartre, la Villette, Belleville, Charonne, etc., ont fourni un contingent assez considérable de votes. Les abstentions y sont encore nombreuses, mais non prépondérantes.

En résumé, autant que nous pouvons en juger par les chiffres connus, le nombre des votants n'atteint pas la moitié des électeurs inscrits. C'est un fait sans précédent dans les élections parisiennes depuis 1848, et d'autant plus insignifiant que toutes facilités ont été données aux électeurs qui avaient négligé de se faire inscrire sur les listes électorales: il suffisait de donner son nom, son adresse, et indiquer son âge, pour recevoir une carte d'électeur.

Quant à la composition du conseil municipal, élu, il nous serait difficile de l'apprécier encore en parfaite connaissance de cause; toutefois, quelques traits se dégagent, quelques nous surmontent dont la signification n'est pas douteuse. Le comité de l'hôtel de ville a vu élire un grand nombre de ses candidats, mais il serait prématuré de dire que l'esprit du comité sera celui du conseil.

À côté des fédéralistes du comité, nous voyons venir MM. Blanqui, Delescluze, Félix Pyat, Flourens, etc., dont les précédents se rattachent plutôt à la tradition centraliste ou jacobine. Qu'on ajoute le groupe formé par les maires et adjoints élus dans plusieurs arrondissements et qui ont résisté huit jours au comité de l'hôtel de ville, et l'on se convaincra combien il est difficile de préjuger dès à présent de l'esprit qui animera le conseil municipal.

L'Indépendance belge, dont ne saurait méconnaître les convictions républicaines, apprécie ainsi la situation de Paris:

Les candidats du comité n'ont pas tous absolument les mêmes idées et les mêmes tendances, le comité lui-même est loin d'être homogène. Parmi les élus, les uns, comme Pyat, Blanqui, Flourens, Delescluze, représentent les traditions jacobines et centralistes; d'autres, sortis des conciliabules de l'Internationale, ont des tendances plus socialistes que politiques et rêvent une régénération de la France par le fédéralisme des communes. Comment ces éléments inharmoniques de la majorité vont-ils s'accorder entre eux, si tant est qu'ils en fassent l'essai?

Les journaux qui les représentent ne nous permettent guère de rien conjecturer à cet égard. Nulle part, nous ne trouvons de programme commun bien défini, de forme gouvernementale. En revanche, beaucoup de récriminations, qui toutes ne sont pas sans fondement, et des explosions de haine qui